



Lettre de rentrée 2018 de Madame l'Inspectrice Académique - l'Inspectrice Pédagogique Régionale

publié le 07/09/2018

Descriptif :

Mesdames et messieurs les professeurs,
Chères et chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à chaque professeur nouvellement nommé dans l'académie et à l'assurer de l'attention que nous portons à la qualité de son accueil au sein des équipes pédagogiques. Nous saluons également...

Sommaire :

- Fonctionnement de l'inspection pédagogique régionale d'espagnol
- La communication, l'information
- Les assistants
- Le groupe TraAM
- L'ouverture internationale - DAREIC
- L'inspection ou visite conseil

Mesdames et messieurs les professeurs,
Chères et chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à chaque professeur nouvellement nommé dans l'académie et à l'assurer de l'attention que nous portons à la qualité de son accueil au sein des équipes pédagogiques. Nous saluons également en particulier ceux qui, parmi vous, prendront leur retraite en cours d'année, que nous ne pouvons pas toujours remercier comme il se doit le moment venu. A tous, nous souhaitons d'aborder cette rentrée avec confiance et sérénité.

Les résultats obtenus à la session 2018 des examens du second degré nous y invitent : les baccalauréats généraux, technologiques et professionnels affichent des résultats stables, supérieurs à la moyenne nationale. En revanche, le Diplôme National du Brevet connaît un léger infléchissement, sur lequel il conviendra de s'interroger dans l'année à venir. Nous remercions chacun d'entre vous pour son implication dans la formation et la préparation des candidats. Certains d'entre vous accompagnent par ailleurs des pairs en difficulté, ou encore des professeurs stagiaires : nous mesurons régulièrement les effets positifs de votre implication et tenons à saluer la qualité de votre engagement. Cette rentrée scolaire marque le début de la deuxième année de mise en œuvre du Projet Académique dont nous avons détaillé les axes dans la lettre de rentrée 2017. Ceux-ci fournissent aujourd'hui le cadre local du déploiement des orientations ministérielles suivantes :

- ▶ L'accent placé sur **les enseignements fondamentaux** (lire, écrire, compter, respecter autrui) concerne chaque discipline à quelque niveau d'enseignement que ce soit. Cette priorité a donné lieu à des ajustements de programmes à l'école et au collège, pour le français, les mathématiques, l'éducation morale et civique. Les détails en seront abordés au sein des disciplines concernées.
- ▶ La **personnalisation des parcours**, qui prend les fondamentaux comme base, passe par l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée et l'inclusion, qui vont de pair avec l'existence d'unités pédagogiques pour élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPE2A), renforcées en cette rentrée dans l'académie. Cette personnalisation implique une aide construite à l'orientation qui prend place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Le dispositif « Devoirs faits » entre pleinement dans cette logique d'accompagnement différencié selon

les besoins des élèves.

► **L'évaluation des besoins des élèves** est nécessaire pour construire la personnalisation : entre les mois de septembre et octobre, les élèves de 6ème (mais aussi ceux de CP, CE1 et 2nde via les tests de positionnement) seront évalués. Les résultats des tests seront exploités, afin de constituer un guide pour l'accompagnement personnalisé, au service de la réussite des élèves.

► La construction du principe de **laïcité**, la **lutte contre le harcèlement**, la transmission de **la culture de l'égalité et du respect entre filles et garçons** demeurent des objectifs majeurs qui doivent se diffuser au travers de tous les enseignements.

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de 2nde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, AP). Les corps d'inspection accompagneront les équipes pour anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et en prévoir les effets pédagogiques.

Volet : Discipline « espagnol »

● Fonctionnement de l'inspection pédagogique régionale d'espagnol

L'inspection pédagogique régionale d'espagnol s'est vue renforcée par la présence de Solène Pagnoux qui a pu exercer en tant que faisant fonction d'IA IPR du 1er janvier au 31 août 2018. Suite à cette précieuse collaboration, une adresse commune a été créée : ipr.espagnol@ac-poitiers.fr. Nous vous demandons de l'utiliser en particulier dans le cadre des missions communes, listées ci-après. En effet, Madame Pagnoux poursuit cette année (à mi-temps) plusieurs missions auprès de l'inspection pédagogique régionale :

- Evaluation et accompagnement des personnels enseignants (visites pédagogiques auprès des professeurs titulaires hors PPCR et auprès des professeurs contractuels), recrutement et suivi des contractuels pour les départements 16 et 86.
- Elaboration et suivi du Plan de Formation Académique.
- Impulsion de l'ouverture internationale en lien avec la [DAREIC](#).
- Accompagnement de la conception de sujets et des commissions d'entente pour le baccalauréat.

L'inspection pédagogique régionale est épaulée, également, par des chargés de missions sur les dossiers suivants :

- Assistants : Monique Pouvreau
- B.T.S. : Cécile Neveu-Vanlaere
- Coordination stages PAF et liste de diffusion : Céline Toffoli
- ESPE et/ou suivi des stagiaires : Yannis Baliteau, Marie Quesney, Christine Saivres, Corinne Villeneuve
- Harmonisation baccalauréat : Frédéric Bernard et Sonia Michaud
- International (coopération avec l'Aragon) : Audrey Boutmy
- TraAM : Sylvain Andrieux
- Visites conseils : Estelle Bourjala (Deux Sèvres), Christine Brion (Vienne)
- Webmestre : Laurent Boutier

La formation

Comme chaque année, un ensemble de formations vous est proposé dans le Plan Académique de Formation (du lundi 3 septembre 2018 et jusqu'au lundi 24 septembre 2018). Il constitue une des modalités de l'accompagnement prévu par le Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR). Pour la discipline Espagnol, les formations sont les suivantes :

- 18A0130602 : Formation à destination des contractuels (public désigné par IA IPR)
- 18A0130926 : Du projet de séquence au projet culturel
- 18A0130929 : Différencier pour développer l'autonomie des élèves
- 18A0130930 : Apprendre en créant
- 18A0130932 : Intégrer l'assistant dans la mise en œuvre pédagogique
- 18A0130937 : Réforme BTS (suite stage juin 2018)
- 18A0130938 : Formation à la passation des épreuves du DELE scolaire (public désigné)

- ▶ 18A0130972 : Evolution de l'égalité hommes-femmes en Espagne
- ▶ 18A0131061 : Plus-value des usages numériques, Hispageeks
- ▶ 18A0131062 : Classe ouverte « différencier », « débattre »

Pour vous y inscrire, il convient de passer par l' [intranet académique](#) , puis de cliquer sur « Gaïa Module Individuel » (à droite de la page dans le cadre "*Mes applications*").

● La communication, l'information

Le [portail académique d'espagnol](#) a été remanié et s'articule autour de nouvelles rubriques ("*Actualités*", "*Enseigner*", "*S'informer*", "*Se former*") qui s'alignent sur celles du [Portail National Langues Vivantes](#) . Nous tenons à remercier les très nombreux contributeurs de ce portail espagnol qui font de ce site académique un des plus consultés de France. Nous mettons en avant les projets concertés à l'initiative des équipes d'établissement ([Espace Langues](#), [La phonétique corrective](#)) mais aussi les séquences à fort contenu culturel. Nous avons également regroupé une série d'outils à destination des enseignants débutants dans la rubrique « [Formation initiale](#) ». Vous trouverez dans la partie droite, de l'accueil du site des encarts « zoom » (*RAE*, *Clé des langues*, *Biblioteca Digital Mundial*, *Unam global*) qui correspondent aux derniers sites de référence qui nous ont été signalés par des enseignants.

Un espace de mutualisation  existe sur l'intranet académique. Y figurent des dossiers dans lesquels vous pourrez déposer et/ou télécharger des documents : sujets d'examens (baccalauréat, DNB, BTS), documents travaillés au cours des stages, fichiers audio et vidéo

Des informations vous sont transmises chaque semaine sur votre boîte électronique professionnelle (*prénom.nom@ac-poitiers.fr*). Je vous invite instamment à l'activer et à l'utiliser pour toute communication à caractère professionnel. En cas de difficulté vous pouvez contacter [le service d'assistance](#) .

Dans le cadre du projet d'ouverture internationale, qui se construit, quelques enquêtes simples, vous seront envoyées. Elles visent à refléter la réalité du terrain et sont des indicateurs intéressants pour orienter les actions de formation par exemple. Nous vous remercions par avance de bien vouloir y répondre.

● Les assistants

Le rôle des enseignants référents qui accueillent et veillent à l'intégration des assistants chaque année est toujours aussi essentiel. En effet, leur aide en ce qui concerne les démarches administratives et les conditions de logement (prix et proximité) est appréciée.

Le séjour de l'assistant débute par un temps d'observation d'une semaine au moins. Son intervention a pour vocation à prolonger ou parachever l'enseignement de langue et non pas à prendre en charge une partie de l'enseignement d'un professeur. Outre l'apport culturel et interculturel évident, l'assistant peut intervenir dans les entraînements à la prise de parole, dans l'élaboration de projets, dans la co-animation de cours. Des enregistrements peuvent être réalisés par eux puis déposés sur notre espace collaboratif  et contribuer à la mutualisation des supports. Dans tous les cas, son action s'inscrit dans un projet pédagogique concerté à l'initiative de l'équipe. Le site du [CIEP](#) et la rubrique « [Assistants](#) » sur le portail académique de langues vivantes sont, à ce titre, des plus intéressants.

● Le groupe TraAM

Notre académie a de nouveau été retenue pour mener un travail de groupe en langues vivantes dans le cadre des TraAM ([Travaux Académiques Mutualisés](#)). Le thème pour les langues vivantes est « *Mettre en adéquation entrées culturelles et compétences linguistiques : les apports du numérique* ». Sylvain Andrieux encadrera ce groupe de travail qui sera composé d'enseignants de langues vivantes issus de l'enseignement général, professionnel et technologique. Vous trouverez sur le portail académique d'espagnol [les séquences publiées](#) .

● L'ouverture internationale - DAREIC

N'ayant plus de partenariat officiel avec l'Espagne, en collaboration avec la [DAREIC](#) de Poitiers, nous avons répondu, en avril dernier, à l'appel à projet de coopération entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'Aragon. Le

partenariat territorial existant déjà, il nous a semblé cohérent de l'élargir au scolaire. Notre projet a été retenu. Il s'appuie sur la volonté de faciliter la mise en relation des différents acteurs de l'éducation mais aussi de favoriser, d'une part, les mobilités individuelles ou collectives d'élèves, et d'autre part, celles des personnels. L'objectif est de contribuer au développement professionnel des adultes ainsi qu'au perfectionnement linguistique des participants. La rencontre très prochaine entre les deux entités vise à rédiger un cadre conventionnel que nous espérons mettre en œuvre dès la rentrée 2019.

● L'inspection ou visite conseil

Les inspections et visites conseils sont des moments privilégiés pour échanger sur les pratiques pédagogiques. Une séance s'inscrit dans un contexte que certains documents éclairent. C'est pourquoi, nous souhaitons que vous nous remettiez le déroulé de la séquence (ainsi que les documents qui la composent) dans lequel s'inscrit la séance observée, les évaluations et un accès au cahier de textes.

Au cours de l'année, nous avons pu constater que l'évaluation est davantage construite comme un outil de formation, et que les consignes continuent à gagner en clarté et précision. Pour rappel, l'objectif premier de l'évaluation, reste celui d'aider « *chaque élève à apprendre et à progresser* »¹ et par conséquent de favoriser l'identification des réussites et points à améliorer. L'erreur est, d'ailleurs, plus fréquemment perçue comme « *le témoin des processus intellectuels en cours* » et moins comme « *une faute à charge de l'élève* » qui aurait résisté aux « *explications de l'enseignant* »². Cette bienveillance pédagogique participe de la bonne santé de notre discipline et contribue à ce que les élèves se sentent accompagnés et valorisés.

Je sais pouvoir compter, une fois de plus, sur votre implication au service des élèves et souhaite que cette année scolaire soit une réussite pour chacun d'entre vous.

Valérie VIDAL, IA-IPR d'espagnol

○ Annexe : Ressources et références

- Le [Portail langues](#)
- Collège :
 - ▶ [Cycle 3](#)
 - ▶ [Cycle 4](#)
 - ▶ [Ressources](#)
- Lycée :
 - ▶ [Modalités baccalauréat](#)
 - ▶ [Ressources](#)
- Le site Eduscol.Education :
 - ▶ [Vers le bac 2021](#)
 - ▶ Stages : l'offre de stages courts [Cerpep](#) et la [mobilité internationale](#)
 - ▶ [Formation des enseignants](#)
 - ▶ Ressources numériques : [Outils et pratiques numériques](#) et la lettre d'information [Édu_Num Langues vivantes](#).

(1) *Evaluer sans dévaluer*, Gérard de Vecchi, Hachette Education, 2011

(2) *L'erreur, un outil pour enseigner*, Jean Pierre Astolfi, ESF éditeur, 2015